

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Projet d'énoncé

ÉNONCÉ SUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU CLUB DE GOLF ESTÉREL

Golf Estérel a présenté par webinaire son *Projet de développement et de réaménagement* au public, le 28 janvier 2021.

La population d'Estérel s'est prononcée sans équivoque dans le cadre de notre processus de consultation via sondage. 365 résidents et propriétaires ont répondu à ce sondage. 70,68 % des répondants ont rejeté le projet de Golf Estérel.

La volonté des citoyens continuera à guider l'ensemble des décisions de ce Conseil.

Ainsi, le terrain de Golf Estérel demeurera en zone Récréative (REC), gardant son zonage actuel de terrain de golf.

Considérant qu'une majorité claire des citoyens de Ville d'Estérel s'est prononcée contre le *Projet de réaménagement et de développement du Club de Golf Estérel*, il ne fera pas partie du nouveau plan d'urbanisme et des nouveaux règlements. Par ailleurs, le Conseil déposera prochainement un nouveau plan d'urbanisme et de nouveaux règlements qui contiendront plusieurs mesures visant à protéger l'environnement, réduire certaines nuisances et faciliter le processus de demandes de permis pour les citoyens. Une consultation publique aura lieu sur ces dispositions suite à leur dépôt.